

Agenda 21 et CUCS

Quelles articulations

24/06/08



Agenda 21 – Développement durable





Pourquoi les Agendas 21 ?

**Les origines : le Sommet de la Terre
à Rio en 1992, et
des constats inquiétants sur
l'état de la planète :**

- **Dérèglement climatique**
- **Disparition de la biodiversité**
- **Augmentation des inégalités**
- **Des modes de consommation non viables,**

...



Pourquoi les Agendas 21 ?

Parce que notre mode de développement actuel n'est pas durable et qu'il est urgent d'agir !



Si chaque habitant dans le monde vivait comme nous, il nous faudrait 2,5 planètes !



+



+



Qu'est-ce qu'un Agenda 21?

*Une démarche
d'amélioration
continue*

*Une stratégie et un
plan d'actions*





Les finalités de l'Agenda 21 : celles fixées à Rio

- Lutter contre le **changement climatique**
- Préserver la **biodiversité**, économiser les **ressources** naturelles et énergétiques
- Viser l'épanouissement de tous les êtres humains par l'accès à **une bonne qualité de vie**
- Développer l'emploi, la cohésion sociale et la **solidarité entre territoires et entre générations**
- Promouvoir des modes de production et de consommation **responsables**
- Organiser la **participation** de tous les acteurs du territoire



5 PRINCIPES CLEFS

- PARTICIPATION
- TRANSVERSALITE
- PILOTAGE PARTAGE



entreprises



associations



- AMELIORATION CONTINUE
- EVALUATION

habitants, usagers



collectivités locales



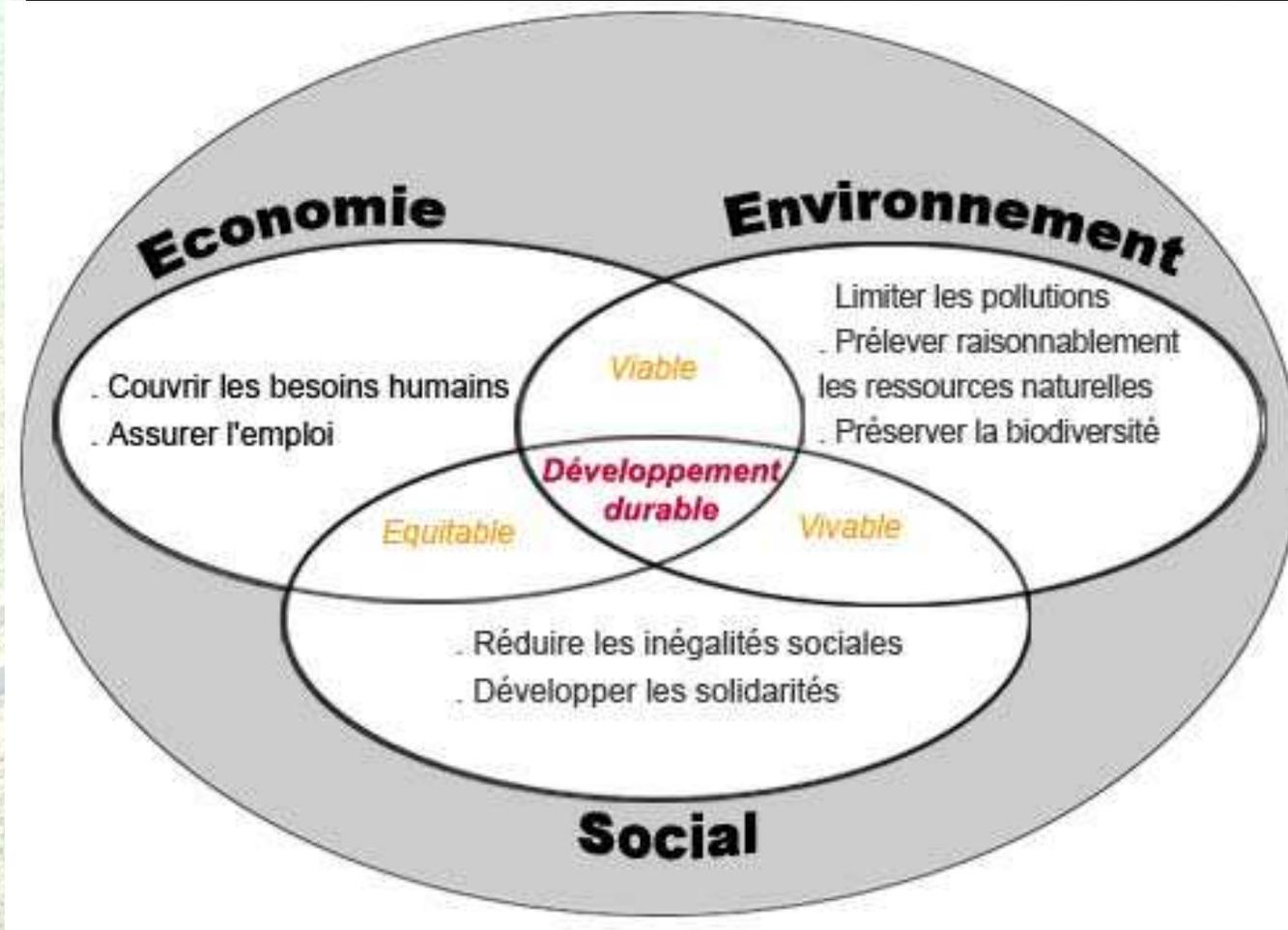
Le Développement Durable

"Un développement qui satisfait les besoins des générations présentes, à commencer par ceux des plus démunis, sans compromettre ceux des **générations futures**" Rapport Brundtland



Le Développement Durable

Une recherche d'équilibre



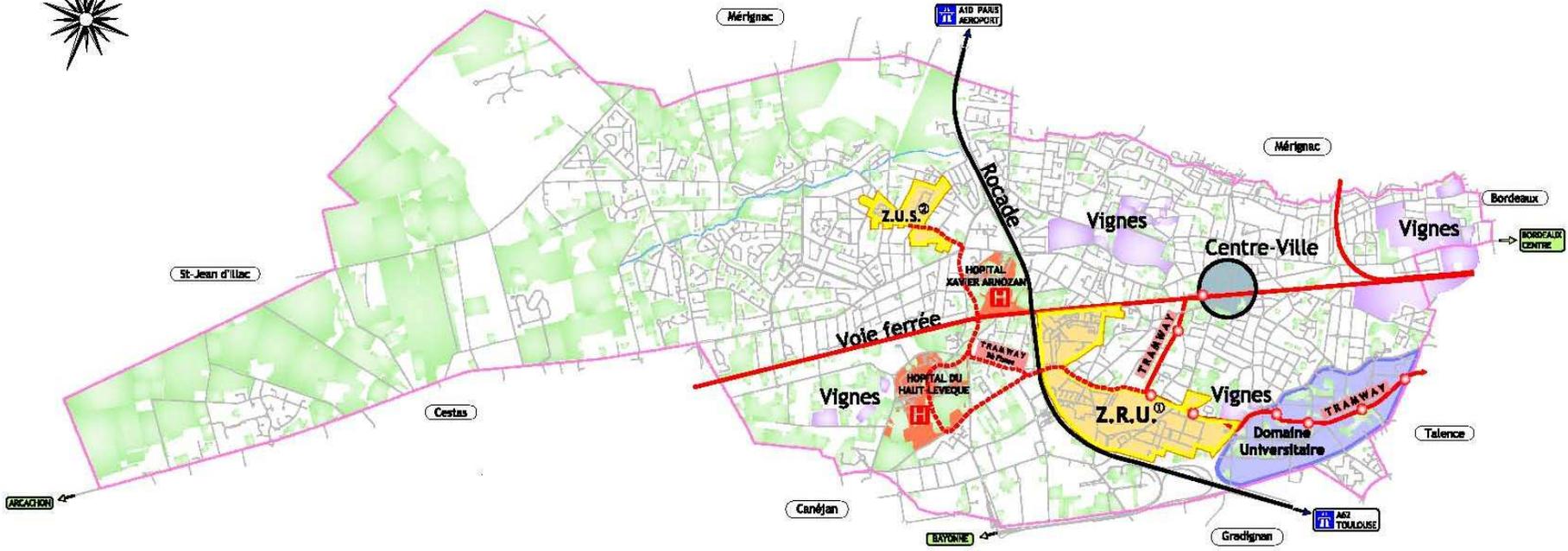
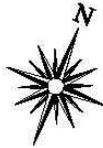
Agenda 21 et CUCS : l'exemple de Pessac



Pessac



Z.R.U. Saïge Châtaigneraie-Cité Ladonne ①
Z.U.S. du Haut-Livrac ②





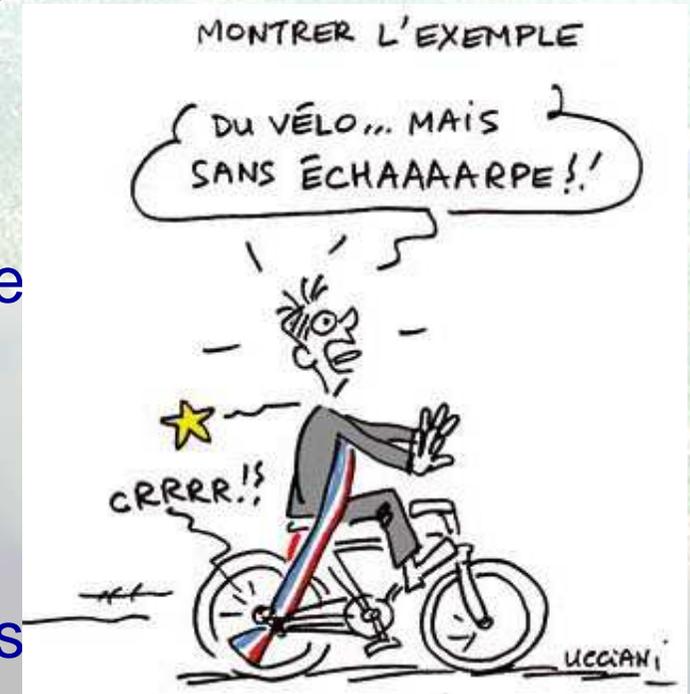
Les origines de l'Agenda 21 de Pessac

- Une volonté politique forte
- Des initiatives déjà nombreuses de protection de l'environnement, développement social et économie solidaire
- Un souhait d'une vision plus globale, prospective et transversale

→ Juin 2005 : délibération pour 1 Agenda 21 pessacais

Les attentes initiales des élus sur l'Agenda 21

- Renforcer l'exemplarité de la municipalité en intégrant le DD dans les politiques et pratiques municipale
- Mobiliser tous les acteurs et développer la sensibilisation au DD
- Rendre lisibles et coordonner les actions s'appuyer sur l'existant
- Développer les démarches transversales
- Travailler en partenariat avec les villes voisines, les autres collectivités en A21 et les villes lointaines
- Evaluer les actions menées





Les grandes étapes de l'Agenda 21 de Pessac

5. Mise en œuvre et
évaluation **2007-2008**

4. **1er Plan
d'actions**

**Mars- juin 2007-
Délibération du CM de
juillet**

3. **Stratégie** (sur 7 à 10 ans)

Février – mars 2007

1. **Mobilisation**

-Janvier-juin 2006

2. **Diagnostic**

juillet 2006- janvier 2007

**PARTICIPATION
DES ACTEURS**

Les 3 axes du plan d'actions



Exemplarité
Responsabilité
Solidarité



Exemplarité : Pessac s'engage pour des achats responsables



Clause sociale

4000 heures d'insertion depuis 2003



Bourgailh

Utilisation de bois certifiés pour les aménagements réalisés par un chantier d'insertion



Marchés publics

Des éco-labels dans les appels d'offres



Responsabilité : Pessac soutient l'éco-mobilité



Les agents montrent l'exemple



33% de véhicules propres



76km de bandes et pistes cyclables



Solidarité : Pessac soutient l'éco-citoyenneté

Animations de sensibilisation à l'éco-citoyenneté dans le cadre des Semaines du Développement Durable



5 établissements en Agenda 21 scolaire



Solidarité : Arago, un projet de quartier durable



Une démarche globale
Vers un agenda 21 de quartier





Agenda 21 et CUCS : quels enrichissements réciproques ?





RETOURS D'EXPERIENCES

Principaux enseignements des démarches Agenda 21 et CUCS déjà engagées

- **Des démarches inscrites dans la durée**
- **Portage politique fort**
- **Implication transversale des services**
- **Importance du Diagnostic partagé initial**, pour mobiliser, confronter les points de vue et préparer l'évaluation
- **Nécessité de “faire concret”** : valorisation et mise en place d'actions exemplaires tout au long des démarches
- **Participation de tous les acteurs du territoire** : l'écoute et la prise en compte des attentes de tous
- **Evaluation** continue de la démarche et des projets, souplesse et ajustements en continu



LES CLÉS DU SUCCÈS

- Partir des spécificités des territoires
- Partir des réalités de chacun
- Afficher un engagement politique
- Entrer dans un processus de changement et de progrès
- Développer une démarche collective
- Communiquer, expliquer, sensibiliser, former
- Responsabiliser les acteurs
- Acquérir un réflexe développement durable, participatif et solidaire
- S'inscrire dans les réseaux existants



LES CLÉS DU SUCCÈS



Merci de votre écoute ...

